

QUELQUES REPÈRES SUR LES CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES



VINS DE BORDEAUX (chiffres 2020)

1 000 entreprises engagées • 358 entreprises certifiées

Le système de Management Environnemental des Vins de Bordeaux s'adresse à toutes les entreprises de la filière (viticulteur, cave coopérative, négociant). Cette démarche environnementale **collective** rassemble sur la base du **volontariat** tout le vignoble bordelais autour de la mutualisation et du **partage de bonnes pratiques**. Elle permet depuis 2010 d'accompagner la **transition environnementale** des Vins de Bordeaux tout en accélérant le **changement des pratiques dans le vignoble**.

Au sein du SME du Vin de Bordeaux, 85% des parcelles de vignes sont désormais enherbées, la fréquence des traitements insecticides a diminué de 26%, celle des herbicides de 52% (entre 2013 et 2018). 174 ruches sont désormais présentes dans nos vignobles et la consommation en eau des exploitations a été réduite de 20%. La réduction de l'empreinte environnementale de la filière est garantie par le principe d'amélioration continue mis en œuvre.

La norme ISO 14001 est le socle de cette certification collective. De portée internationale, elle précise des exigences qui structurent les exploitations autour d'une ambition écologique. Le SME de Bordeaux facilite également l'accès à la certification nationale HVE (Haute Valeur Environnementale).



VINS DE BORDEAUX (chiffres juillet 2020) + 13% par rapport à 2019

231 entreprises : 192 viticulteurs (11 785 ha) • 16 négociants ou caves coopératives

La **norme ISO 14001** garantit la mise en place d'un système de production, de gestion et d'organisation qui vise à **maîtriser les impacts environnementaux** tout en intégrant des questions de management des ressources humaines. Toutes les questions environnementales doivent être prises en compte : pollution atmosphérique, gestion de l'eau, des effluents et des déchets, contamination du sol, atténuation du changement climatique... La norme ISO 14001 garantit une amélioration continue des pratiques.



VINS DE BORDEAUX (chiffres juillet 2020) + 139% du nombre d'exploitations par rapport à 2019

1 597 exploitations viticoles HVE • 1^{er} vignoble en nombre d'exploitations HVE

La **Haute Valeur Environnementale** est une démarche nationale fortement encouragée par le Ministère de l'Agriculture. Elle s'applique à toute l'exploitation et pour toutes ses productions. Elle identifie et valorise les **pratiques agricoles respectueuses de l'environnement**. Elle repose sur **quatre piliers** : la protection de la **biodiversité**, la fertilisation du **sol**, la préservation des ressources en **eau** et l'**usage des produits phytosanitaires**. Elle s'appuie sur des indicateurs de suivi de performances environnementales.



VINS DE BORDEAUX (chiffres 2019) + 66% des surfaces par rapport à 2018

163 exploitations Terra Vitis • 7 780 ha

La démarche **Terra Vitis** est **spécifique à la filière vin** et repose sur les **trois piliers** du développement durable : l'environnement, l'économie et le social. Elle prend en compte l'entreprise viti-vinicole dans sa **globalité**, s'intéresse autant à la gestion des abords de l'exploitation, qu'à la gestion des déchets, à l'enregistrement de toutes les pratiques qu'au choix et à l'application des produits phytosanitaires. Le cahier des charges évolue **tous les ans** et la certification est annuelle.



VINS DE BORDEAUX (chiffres 2019) + 29% des surfaces par rapport à 2018

691 exploitations certifiées ou en conversion • 13 900 ha

L'**agriculture biologique** est définie par un règlement européen. Elle certifie que le vin est issu d'une vigne qui n'a pas reçu de **traitement chimique de synthèse**. Seuls les traitements issus de produits naturels comme le cuivre ou le soufre sont autorisés. Le vin est ensuite élaboré selon des **pratiques œnologiques encadrées**. Cette certification ne peut être obtenue qu'à l'issue de trois années de conversion.



VINS DE BORDEAUX (chiffres 2019)

44 exploitations certifiées ou en conversion • 1 041 ha

Demeter et **Biodyvin** garantissent un mode de production en **biodynamie**. Dans la continuité de l'agriculture biologique, la **biodynamie** a pour objectif de renforcer les résistances naturelles et les équilibres par l'emploi de préparations issues de matières végétales, animales ou minérales à des moments clés des cycles lunaires et planétaires. Les pratiques œnologiques sont strictement encadrées et encore plus restrictives qu'en agriculture biologique.

Demeter est un **label international** valable pour de nombreux produits agricoles.

Biodyvin est un label plus récent spécifique à la filière vin.

Complémentaires des certifications environnementales préalablement décrites, d'autres labels existent et se développent dans le vignoble bordelais.



Zéro Résidu garantit au consommateur que les produits consommés sont exempts de résidus de 250 substances actives. Les vins sont analysés en laboratoire.



Le label **Bee Friendly** garantit une agriculture respectueuse des pollinisateurs. Elle interdit l'utilisation de certains insecticides et précise les modalités d'application des traitements. Elle encourage l'aménagement de zones de préservation de la biodiversité et des partenariats avec les apiculteurs locaux. 40 vignobles bordelais sont engagés dans cette démarche.

**En 2020, 65% du vignoble bordelais est certifié dans le cadre d'une démarche environnementale.
NOTRE OBJECTIF : 100 % DES SURFACES AVANT 2030.**

VINS DE
BORDEAUX | 

